

Communiqué de presse – 08/10/2020

En Martinique, les seniors de 60 ans et plus représentent 25 % de la population, en 2030, ils seraient 40 %.

Sous l'effet du vieillissement, la population dépendante continuerait de croître. Les femmes, ayant une espérance de vie plus longue, seraient plus touchées par la dépendance.

Face au vieillissement de la population martiniquaise, la prise en charge financière et médicale de la dépendance sera un enjeu majeur pour la région.

En effet, le vieillissement de la population va engendrer des besoins supplémentaires pour le suivi et l'accompagnement des plus de 60 ans à domicile comme en institution.

Le vieillissement de la population soulève des questions de politiques publiques en direction des personnes âgées et notamment de la prise en charge des personnes dépendantes qui seront de plus en plus nombreuses.

Selon les scénarios étudiés (méthode), la décroissance démographique resterait forte.

Cette baisse se poursuivrait au même rythme (-0,8 % par an) entre 2020 et 2030, si les tendances démographiques se prolongent.

Entre 2030 et 2050, la baisse de la population se confirmerait, quel que soit le scénario envisagé (scénario faible : - 1,0 %, scénario de référence : - 0,8 %, scénario fort : - 0,5 %).

Cela s'explique par les départs de l'île, principalement des jeunes au moment des études ou de la recherche du premier emploi.

Les installations de nouveaux habitants sur l'île sont plutôt le fait d'actifs occupés expérimentés ou proches de la retraite.